

assez dans nos familles canadiennes pour qu'y naissent, grandissent et arrivent à pleine maturité de nombreuses et solides vocations de soeurs de la Providence, Filles de la Charité Servantes des Pauvres.

La maison-mère et le noviciat ne sont plus à l'Asile de la Providence. Cette maison de fondation ne suffisant plus à contenir tout le personnel, de spacieux bâtiments furent construits rue Fullum, vis-à-vis de l'église de St-Vincent de Paul, inaugurés en 1878. C'est là que se rendent les jeunes filles qui se sentent appelées de Dieu au service des pauvres, après mûre réflexion dans la prière et sur un signe de leur sage directeur. Elles y trouvent l'aimable société de compagnes partageant avec elles les mêmes aspirations ; elles s'y forment aux vertus religieuses sous l'oeil éclairé de leurs supérieures ; elles contemplant avec édification les soeurs anciennes, infirmes très souvent, qui attendent là, dans une pieuse retraite, la récompense de leurs pénibles labeurs. Leur année de noviciat terminée, elles partent où l'obéissance les envoie, heureuses de faire en tout la sainte volonté de Dieu, et désireuses de contribuer elles aussi à faire régner au sein de l'Église militante de la terre la douce Charité du Christ qui doit faire éternellement de bonheur des élus au sein de l'Église triomphante du Ciel. **Caritas Vincit, regnat, imperat.**